

qu'il faut diriger les batteries! Allons, fais une brèche, c'est ton droit, c'est ton devoir!

Or, la Société chorale pêche par les témoins, haro sur les témoins qui chantent à voix claire!

Ah! Messieurs, sombrez, sombrez donc! vos voix, si fluettes qu'elles soient auront de suite du corps, de la rondeur!

Un lecteur. — Fi, le méchant critique! Un orphéoniste. — On se passerait bien d'un compte-rendu, d'un chroniqueur qui ne nous porte pas aux nues!

Permettez! Une simple comparaison, M. l'orphéoniste:

Vous êtes au bal et, petite misère de la vie humaine, vous avez une énorme tache blanche au milieu du dos. Deux amis passent à côté de vous et l'aperçoivent.

L'un ne souffle mot dans la crainte de vous déshonorer;

L'autre: « Eh!... chose, dit-il, viens à la glace! — Très bien.

Alors, tirant un petit miroir de sa poche: — Regarde!

— Oh là! qu'ai-je donc au milieu du dos? — Une tache, parbleu, une grande tache blanche.

— Saprستي, que c'est vilain!... Mon pauvre habit, il n'a pas de chance, le voilà perdu et je vais être ridicule si je reste au bal!

— Ta, ta, ta! suis-moi!

Et les deux amis quittent la salle du bal. Peu après ils reviennent, bras dessus bras dessous; quant à la tache, ce n'était que de la bougie; un coup de fer bien chaud appliqué dessus par une femme de chambre intelligente l'avait fait disparaître.

De même doit agir la critique à l'égard du public.

Le chant des Amis n'est pas, à vrai dire, un chœur de concert. Je passe.

La Prière avant la bataille est une belle page. A part les voix claires à côté des belles notes graves des basses — ce qui me fait l'effet d'un individu ayant en cette saison un pantalon d'été blanc, et un pardessus d'hiver en laine, — ce morceau a été bien enlevé et a produit un très grand effet; attaques sûres, nuances délicatement faites, ton maintenu, foi de Diapason!

M. Dujardin a une voix très-sympathique, il phrase avec méthode, chante avec expression. Ce que je pourrais lui reprocher c'est d'avoir voulu interpréter *Charlemagne* après M. Leclercq dont l'organe métallique, euh, l'empêche sur le sien pour les morceaux à éclats de voix.

M. Barrez a droit à toutes nos félicitations, sans la moindre restriction: il est bien modeste pour rester à l'ombre comme il le fait, avec tout son talent. Que je l'approuve, toutefois!

M. Bulté est un bon chanteur comique; quel entrain, quelle verve, quel aplomb!... *thous!* quel succès!

M. Fremaux a été mandé de Lille pour chanter à ce concert, n'a-t-on dit. Pourquoi demander à Lille ce qu'on pourrait trouver à Roubaix, voire même, j'en suis convaincu, dans la Société chorale.

Melle Hasselmans...? Je ne pourrais, en conscience, constater l'effet que produit cette jeune chanteuse sur le public. L'air des *Dragons de Villars*, je l'ai entendu chauter si bien, si bien! Quant au *Réveil*, la plus belle des tyroliennes de Wekerline... que voulez-vous, je suis très-chaud partisan du rythme et, jamais, au grand jamais, je n'approuverai que, dans une même phrase musicale, un *moderato* devienne tout-à-coup, sans motif, un *allegro* puis, à la fin de la phrase, qu'il se change en *andante* dans l'*ad libitum* de rigueur!

M. Heinzmann conduit avec énergie et marque bien la mesure. Elles sont de vous, Monsieur, les deux romances qui figurent sur le programme, signées de votre nom?

Mes compliments, volontiers... mais pas à l'auteur des paroles qui, dans *Jeanne d'Arc*, fait, je crois, regretter à la bergère de Vaucouleurs, ses promenades sur la grève.

Quel non sens! — c'est la tâche dans le dos!

Jeanne d'Arc, que je sache, n'a jamais passé par une ville du littoral de la France, dans sa glorieuse et courte vie. La pauvre fille n'a connu, en fait de grève... que le bûcher sur lequel elle fut brûlée vive, à la suite d'un procès infâme. — Encore une tâche, mais celle-là, ineffaçable dans l'histoire nationale de nos voisins d'Outre-Manche!

Oh! les poètes!

Ce qu'ils ne feraient pas... pour l'orphéon ou la rime!

GEORGIQUET.

FAITS DIVERS

— On mande de Turin, 3 février: « Hier, le nombre des individus arrêtés par suite des désordres de Turin, était de 81; il faut en ajouter 35 autres arrêtés dans la nuit d'hier. Les rassemblements sont terminés et l'ordre est complètement rétabli. Aussi va-t-on discontinuer les patrouilles militaires. »

— Stephens, le chef déchu de la conjuration fénoise, dit le *Courrier des Etats-Unis*, se dispose à partir pour la France. Il habite en ce moment Brooklyn, où il vit dans le plus strict incognito.

— L'origine de la tribune qui vient d'être rétablie au palais Bourbon est déjà ancienne et quelque peu révolutionnaire; elle avait appartenu à la salle des Cinq cents.

Les bas reliefs qui l'ornent sont de cette époque. Ces bas reliefs en avaient été détachés, lorsque la tribune fut renversée, et ils avaient été accolés à l'estrade sur laquelle était placé le fauteuil du président. Ils consistent dans deux figures de femmes, dont l'une représente l'histoire qui écrit, et l'autre la renommée qui sonne de la trompette.

Le 18 brumaire, en fermant les portes de la salle des Cinq cents, rendit inutile la tribune qui y avait été élevée. Elle fut réléguée dans les caves du palais législatif. Seulement, une administration prévoyante eut bien soin de numérotter chacune des dalles de marbre dont elle se composait, de sorte que, lorsque l'heure des discussions parlementaires sonna de nouveau, on n'eût qu'à relever ces dalles et à les remettre en ordre.

Sous le gouvernement de juillet, la tribune fut transportée dans la nouvelle salle législative, qui est encore celle d'aujourd'hui.

Après les événements de 1852, la tribune, pour la seconde fois, reprit le chemin des catacombes, et l'on ne manqua pas, cette fois encore, de numérotter ses dalles. C'est là qu'elle dormait depuis 15 ans d'un paisible sommeil, lorsque, sur l'ordre de M. le comte Walewski, M. de Joly, l'architecte du Corps législatif, l'a de nouveau exhumée et produite au grand jour.

— On lit dans l'*Echo du Luxembourg*:

« Un fait presque incroyable est arrivé jeudi, sur le chemin de fer du Luxembourg. Le train, parti d'Arion à 3 heures 50 m., allait arriver à Longlier quand le sifflet d'alarme se fit entendre et le train s'arrêta aussitôt promptement que possible.

Voici la cause de cet accident subit: Un homme portant un sac de farine sur l'épaule traversait la voie, dans un passage à niveau; en l'apercevant à quelques mètres, le mécanicien siffla à outrance et se hâta de renverser la vapeur de la machine; mais, soit surdité, soit que son fardeau l'empêchât d'entendre, le malheureux ne se gara pas; atteint par un tampon, il fut précipité sur le sol et la machine, passant sur lui et sur son sac, ne s'arrêta que quelques minutes plus loin; Jugez de l'effroi des employés du train et des voyageurs!

Un s'empessa de descendre sans espoir, cependant, d'être d'aucun secours à cet infortuné; cependant l'étonnement et la joie des spectateurs furent grands quand ils virent le paysan, qu'ils croyaient écrasé et coupé en morceaux, se glisser de dessous la locomotive et se relever sans peine, comme si rien n'était arrivé. Il s'était accroché à la machine, on ne sait comment, et il avait été entraîné l'espace de plusieurs mètres sur la voie.

Le sac a été retrouvé sous la troisième voiture du train.

Le mécanicien a fait preuve de beaucoup de sang-froid en cette circonstance, et sa conduite a été signalée à l'administration du Grand-Luxembourg.

L'administration supérieure du chemin de fer d'Orléans vient de publier l'avis suivant:

« A partir du 1^{er} janvier courant et jusqu'à nouvel ordre, chaque employé commissionné dont le traitement sera égal ou inférieur à 1,650 fr touchera par mois un supplément de solde de 2 fr. 50 c. S'il a de la famille, ce supplément sera augmenté d'autant de fois 2 fr. 50 que l'employé aura de personnes à sa charge, vivant sous le même toit, en ne comptant parmi ces personnes que la femme, les enfants mineurs et les père et mère.

« Les employés à l'essai attachés aux divers bureaux seront, en ce qui touche le supplément de solde, assimilés aux employés commissionnés.

« Chacun des ouvriers des ateliers dont le salaire est inférieur à 5 fr. par jour et des hommes d'équipe des gares et stations touchera une haute-paie de 0 fr. 10 c. par jour, laquelle sera augmentée d'autant de fois dix centimes que la partie prenante aura de personnes à sa charge, vivant sous le même toit, en ne comptant parmi ces personnes que la femme, les enfants mineurs et les père et mère. »

VOL A LA VISITE. — Sous ce titre, on lit dans le *Droit*:

« Ce matin, à sept heures et demie, un homme d'environ quarante ans, convenablement vêtu, accompagné d'une dame également bien mise et ayant la tournure d'une marchande de province, se présentait chez le sieur H..., négociant en soieries, rue Mandar. Il n'y avait en ce moment dans le magasin qu'un garçon occupé à ranger et à nettoyer. — Mon ami H... est-il là? demanda familièrement le monsieur. — Pas encore, répondit le garçon; il ne descendra qu'à huit heures et demie. — Ah! j'en suis fâché, répondit le visiteur; j'aurais été bien aise de le voir; je venais pour lui acheter plusieurs pièces de soieries. Donnez-moi du papier et une plume; je vais lui écrire quelques mots pour lui annoncer notre visite.

« Le garçon se dirigea vers le bureau situé au fond du magasin, et d'où l'on ne peut voir l'entrée. Le visiteur le suivit, et tout à coup se ravisa.

— Réflexion faite, dit-il, je n'écrirai pas; nous allons faire un tour en attendant que H... descende, et nous reviendrons pour le voir.

En même temps, il s'éloigna avec sa compagne, qui portait un grand chapeau tapis.

Quelque temps après, le sieur H... descendit, le garçon lui parla des visiteurs qui étaient venus en son absence.

— Nous sommes volés, s'écria le marchand, qui fit aussitôt une soustraction.

Une rapide inspection fit en effet constater la disparition de quatre pièces de taffetas placées dans un rayon à l'entrée du magasin.

Une plainte a été portée contre ces deux habiles personnages, qui, très-probablement, n'en sont pas à leur coup d'essai.

« Lots en espèces (à la Banque de France).

TIRAGE 28 FÉVRIER
de la plus Grande loterie, — la loterie des **ENFANS PAUVRES**

Tirage public à l'Hôtel de Ville.
Lots nombreux. Gros lot 150,000 francs, **150000 FRANCS POUR 25**

Pour recevoir, par retour du courrier, VINGT billets assortis (*Grandes Loteries*) adresser (mandat-poste ou timbres-poste) cinq francs au directeur du Bureau-Exactitude, 68, rue Rivoli, Paris.

A gagner, 554 lots et 3 gros lots de **100000 — 100000 et 150000**
On peut donc gagner 350,000 francs.

Devant l'invasion de Paris par les Anglais et les habitants des deux mondes, en 1867, invasion si spirituellement annoncée par lord Derby, on commença à se demander comment et à quel prix on pourra se loger et vivre pendant la durée de l'Exposition universelle. Le directeur d'un hôtel bien connu de nos concitoyens, l'*Hôtel des Empires*, s'est posé le problème et l'a résolu tout à l'avantage de ses nombreux clients. Il pourra loger et nourrir les visiteurs de l'Exposition absolument aux mêmes prix qu'ils paient dans les temps ordinaires. M. Clamorgaux vient de faire décorer récemment l'entrée de son hôtel, avec un goût et une originalité remarquables. Il en a fait un promenoir digne des premiers hôtels de Paris. 6605

Manchester, mardi.

Marché sans affaires, mais sans baisse cotée.

Anvers, mardi. — C'est aujourd'hui qu'a commencé notre grande vente; on présentait à la première séance 2,000 b. environ, sur lesquelles il en a été adjugé au plus 1,500, à prix en baisse sur les cours de la précédente enchère.

COURS DE LA BOURSE
Du 7 février 1867.

Cours de ce jour	Cours précédent
3 1/2 %..... 69 65 — 3 1/2 %... 69 70	
4 1/2 %..... 99 25 — 4 1/2 % 99 50	

AVIS A NOS LECTEURS.

UNE PRIME EXTRAORDINAIRE.

Le *Journal des Familles* n'a plus besoin d'éloges. Il a pris un rang qu'aucune feuille du genre ne saurait lui disputer. La presse entière est unanime à ce sujet.

La devise du *Journal des Familles* est: *Elever le cœur, fortifier l'esprit*. Son titre et sa devise disent assez quel est le genre de sa rédaction. Il paraît deux fois par mois en belles livraisons contenant la matière de 100 pages ordinaires de texte.

Ce journal vient encore d'accroître son immense popularité en offrant à ses abonnés une prime extraordinaire de dix volumes à choisir dans une collection de 200 volumes dont plusieurs ont plus de 500 pages in-8°, et les moindres 64 pages.

Le *Journal des Familles* a trois éditions dont voici le prix:

Edition ordinaire avec gravures dans le texte: un an, 4 fr. 20.

Edition spéciale avec gravures dans le texte et en dehors du texte: un an, 5 fr. 20.

Grande édition avec gravures dans le texte, en dehors du texte et gravures de salon: un an, 7 fr. 20.

Quelle que soit l'édition à laquelle on souscrive, on a droit à la prime gratuite de dix volumes. Aussitôt après la réception, il est adressé aux abonnés une liste des 200 volumes parmi lesquels ils en ont dix à choisir. Leur choix fait, les dix volumes leur sont adressés dans les 48 heures.

Adresser les abonnements en bons de poste à M. MARILLIER, rue du Sentier, 9, à Paris. (On peut aussi envoyer des timbres-postes avec 20 centimes en plus pour le change). 6693

COMMERCE

Havre, 6 février. — Cotons. — Les froids avis de Liverpool et de Manchester ont fait ouvrir le marché ce matin dans un très grand calme; le disponible était faiblement tenu, quoique sans nouveau changement marquant, c'est-à-dire que le très ordinaire Louisiane restait dans les environs de 165 fr. Le terme et le livrable étaient négligés.

Dans l'après-midi, on est resté sans plus de mouvement; mais Liverpool venant un peu plus actif il y avait aussi plutôt un peu plus de tenue qu'au début.

Les ventes, à quatre heures, étaient de 499 b., dont 75 b. à terme.

Laines. — On a vendu quelques petits lots Plata sans changement; soit ensemble 40 b. Buenos-Ayres en suite, de 1 fr. 97 1/2 à 2 fr. 12 1/2.

New-York, mardi 5 février (par câble).
Coton, 33 c. le middling Upland. — Or, 137 1/2 0/0.

Bombay, 29 janvier.
Oomera nouveau fair, 296 R., soit 116 fr. coût et fret. — Change sur Paris, 2.54. — Fortes recettes. — Qualités excellentes.

Liverpool, mardi.
Marché presque nul; ventes, 5,000 b., avec baisse: Louisiane, 14 d. 3/4 à 15 d.; Oomera, 11 d. 3/4; Bengale, 8 d. 1/4.

A Liver, on a fait du middling Savannah, à 14 d.

Liverpool, mercredi.

Ventes, 8,000 b.; sans changement très sensible; marché toujours calme et prix irréguliers.

CRÉDIT AGRICOLE SOCIÉTÉ ANONYME

Autorisée par décret du 16 FÉVRIER 1864

DIRECTION A LILLE | SUCCURSALE A ROUBAIX
29, Rue des Fossés, 29 | 35, Rue Pellart, 35

CAPITAL : 40,000,000

DÉPÔTS DE FONDS PRODUCTIFS D'INTÉRÊTS, paiement au moyen de chèques. Le Crédit agricole se charge gratuitement de tous services de caisses pour compte de ses déposants, encaissement de coupons, factures, etc.

BONS A INTÉRÊT AU PORTEUR DE 100, 500, 1,000 fr., payables à Lille, Paris, Marseille, Nice, Angoulême, Poitiers, Limoges, Avignon.

Intérêts acquis au porteur, sont par jour, à raison de 1 centime par jour soit, 3,65 par an.

Calculs faits d'avance au dos des bons.

BONS A ÉCHÉANCE FIXE, A ORDRE, OU AU PORTEUR, de 45 jours à 5 ans. Intérêts de 3 à 5 pour 100 suivant l'époque d'exigibilité.

OBLIGATIONS FONCIÈRES ET COMMUNALES émises par le Crédit foncier de France ESCOMPTÉ D'EFFETS DE COMMERCE, à une ou plusieurs signatures sur toute place de France et de l'Étranger.

AVANCES SUR WARRANTS, nantissements de marchandises et dépôts de titres. OUVERTURES DE CRÉDITS HYPOTHÉCAIRES.

ACHAT ET VENTE d'actions, d'obligations et de fonds publics, moyennant 1/16 de commission, indépendamment des frais déboursés.

ENCAISSEMENT DE COUPONS.

LA DIRECTION DÉLIVRE GRATUITEMENT dans ses bureaux une notice sur le service des chèques et toutes les opérations de la société.

LES BUREAUX ET CAISSES SONT OUVERTS de neuf heures du matin à midi, et de deux à quatre heures du soir. 6697

COMPAGNIE DES Mines de Béthune

DÉPÔT DE **CHARBONS GRAS**

A Roubaix, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

VENTE A L'HECTOLITRE

Mesure des fosses.

PRIX COURANTS.

GROS 3 fr. 05

MOYEN (dit tout-venant) 1^{re} qual., 2 fr. 30

GROS 3 fr. 00

MOYEN (dit tout-venant) 1^{re} qual., 2 fr. 20

GROS 2 fr. 95

MOYEN (dit tout-venant) 1^{re} qual., 2 fr. 15

Au comptant (sans escompte.)

N. B. La Compagnie des Mines de Béthune a l'honneur de faire remarquer à Messieurs les consommateurs qu'il existe à leur avant-âge une différence de prix entre hectolitre dit mesure des fosses et l'hectolitre ordinaire, mesure à ras.

Les droits d'octroi seront déduits sur les prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt.

S'adresser à M. Louis COURTRAY, représentant de la Compagnie, rue Pauvrière, 33 ou à son dépôt, rue Latérale près la gare du chemin de fer.

DENTS depuis 5 francs

VERBRUGGHE

Dentiste
29, rue du Grand-Chemin, Roubaix. — 11, rue Secarrembault, Lille.

Guerison du mal de dents
Paiement après succès.

M. VERBRUGGHE, se rend à domicile et se charge de racommoder toute espèce de pièces artificielles. 6634

Publication légale

FORMATION DE SOCIÉTÉ.

MM. Charles Derain, et Gustave Leroux; Tous deux fabricants de peignes demeurant et domiciliés à Tourcoing;

Ont formé entre eux une société en nom collectif, pour la fabrication et la vente des peignes pour filatures et peignages;

Le siège de la société est à Tourcoing, rue de Renaix, n° 39;

La raison de commerce et la signature sont DERAÏN ET LEROUX;

Chacun des associés à la gestion de la société ainsi que la signature sociale;

Aucun emprunt ne peut avoir lieu sans le concours des deux associés;

Il ne pourra être fait usage de la signature sociale que pour les affaires de la société;

Cette société a été contractée pour 9 ans du 1^{er} janvier 1867.